XIVe ANNÉE — N° 4524 — JEUDI 7 MAI 1903

LA CROIX

5 CENTIMES — 84, Grande-Rue 84, — DE ROUBAIX-TOURCOING — 35, Rue des Ursulines — 5 CENTIMES

Bureaux — LILLE, 15, RUE D'ANGLETERRE, 15, LILLE. — TÉLÉPHONE : 672 (POUR PARIS : 5, rue Bayard, 5)

ADVENIAT REGNUM TUUM

Nous vous reconnaissons comme notre Souverain Seigneur et Maître et comme Chef suprême de la Patrie française.

LA JOURNÉE

A l'unanimité, le Syndicat de la Presse parisienne a voté un ordre du jour de protestation contre les perquisitions opérées dans les bureaux de la « Croix ».

×

A leurs lettres de protestation, plusieurs prélats joignent des prescriptions de prières publiques extraordinaires, dont la France, hélas ! a bien besoin.

×

A l'occasion des exécutions de M. Combes, une bagarre a eu lieu à Sion (Meurthe-et-Moselle). Ailleurs, on nous signale d'imposantes manifestations.

A Varennes, les Frères Maristes ne se sont pas sécularisés et déclarent ne vouloir céder qu'à la force.

×

C'est demain que comparaissent devant le tribunal correctionnel de la Seine 17 Capucins de Paris.

×

D'une double note, l'une de Paris, l'autre de Lyon, que nous publions, il résulte que la Congrégation des Capucins n'a pas déposé de nouvelle demande d'autorisation.

×

L'« Européen » publie des détails fort intéressants sur les dessous de la nomination de M. Jonnart.

×

ETRANGER. — Un accueil enthousiaste a été fait, hier soir, au roi d'Angleterre à son arrivée à Londres. La plupart des journaux anglais se félicitent de la manière courtoise avec laquelle Edouard VII a été reçu à Paris.

Les ambassadeurs de France, d'Italie, d'Angleterre et d'Allemagne ont averti le gouvernement ottoman que des indemnités lui seront demandées pour leurs nationaux qui ont eu à souffrir des troubles de Salonique.

La Turquie cherche à imputer la responsabilité de ces attentats à la Bulgarie; elle a voulu remettre, à ce sujet, une note à M. Daneff, président du Conseil de Bulgarie. M. Daneff a refusé de recevoir la note.

Les pèlerinages de Paray-le-Monial

On nous télégraphie de Paray-le-Monial :

Les pèlerinages recommencent à Paray. Depuis quelques jours la chasse renfermant la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque a repris sa place dans le chœur de la chapelle de la Visitation depuis le lundi de Pâques où elle est chaque année pendant la période d'été exposée aux yeux des nombreux visiteurs.

Le premier pèlerinage de l'année a été, selon l'habitude, celui de Chalmoux qui s'est rendu à Paray lundi.

Aujourd'hui, mercredi, 700 pèlerins environ se dirigeant sur Lourdes ont passé la journée à Paray.

Une grand'messe a été célébrée ce matin à la chapelle de la Visitation.

A leur intention, ce pèlerinage, présidé par M. l'abbé Bachtiger, curé de Tubach, du canton de Saint-Gall, était composé en grande partie d'hommes venus de la Suisse allemande qui ont été édifiants par leur foi et leur piété.

Le Syndicat de la Presse et les PERQUISITIONS A LA « CROIX »

Le Syndicat de la Presse parisienne nous communique le procès-verbal suivant de la réunion du Comité du 5 mai 1903 :

Le Comité du Syndicat de la Presse parisienne s'est réuni aujourd'hui pour prendre connaissance de la protestation dont il avait été saisi par le directeur et le rédacteur en chef de la *Croix* contre les perquisitions pratiquées dans les bureaux de ce journal.

M. Feron-Vrau et M. Jules Bouvattier ont exposé les faits de la façon suivante :

Le samedi 11 avril, le commissaire de police a perquisitionné dans les bureaux du journal et a saisi : dans le bureau du rédacteur en chef, 163 pièces manuscrites ayant trait à la rédaction; 216 notes de service émanant du directeur; le carnet du personnel de la maison; les noms et rétributions des correspondants du journal.

On a saisi aussi le carnet de paye du personnel.

On a feuilleté le Grand-Livre, compté la caisse et examiné le livre de caisse et le copie-lettres.

Ces différentes opérations ont été pratiquées en vertu d'une ordonnance qui avait pour objet « de connaître les noms des collaborateurs de l'administration et de la rédaction de la *Croix* ».

Le Comité, après avoir entendu les intéressés, a mis aux voix l'ordre du jour suivant :

Considérant qu'une telle procédure poursuivie, en violation ouverte du secret professionnel, serait, si elle était acceptée comme légale, la négation même de la liberté de la presse, dont elle rendrait l'exercice impossible,

A l'unanimité :

Proteste avec la plus grande énergie contre les actes dont la direction d'un journal politique a été victime, et charge son bureau de communiquer cette protestation au gouvernement.

Ce serait offenser des juges que de les remercier; leurs arrêts ne sont pas des services.

En formulant l'énergique protestation qu'on vient de lire, nos éminents confrères du Syndicat de la Presse parisienne qui englobe les organes de toutes les opinions, n'ont pas songé à être agréables à la *Croix*, pas plus qu'ils n'ont voulu faire acte d'opposition gouvernementale.

Ils ont visé plus haut. Dans les attentats commis contre la *Croix*, ils ont vu une grave atteinte aux droits de la presse, à sa dignité professionnelle et à sa liberté.

Ils ont compris que la violation des droits d'un seul est une menace pour tous. En nous défendant, ils se défendent eux-mêmes et aussi toute la profession dont ils sont les élus.

Nous avions donc raison de compter sur eux et d'attendre patiemment une intervention énergique que seule a pu retarder la coïncidence des vacances tenant dispersés la plupart des membres du Comité.

Nous avons foi dans l'efficacité de cette protestation de la solidarité professionnelle.

Etroitement unie sur ce terrain, la presse doit user de la puissance formidable dont elle dispose pour maintenir intacts les droits que lui confère la loi du 29 juillet 1881.

Ces droits ne sont pas des privilèges, du reste, ce sont de simples libertés limitées par des obligations étroites et compensées par de grands devoirs.

Nous sommes tous intéressés à ne laisser entamer ce patrimoine commun par aucun parti au pouvoir, ce parti fût-il le nôtre.

Les gouvernants passent, il faut que la liberté demeure.

PAUL FERON-VRAU.

LA PRIÈRE S'EN VA

La prière s'en va ! Elle s'en va officiellement et brutalement chassée.

La prière cependant est aussi nécessaire à la nation qu'à l'individu, et la nation qui ne prie pas est comme l'individu une nation perdue.

La fermeture des maisons religieuses est aussi une terrible cessation de la prière.

Les pertes matérielles nous touchent; mais les pertes spirituelles ?

Il est nécessaire à la vie nationale que la prière ne se taise pas. Et c'est pourquoi, en ce mois de Marie, nous supplions nos lecteurs de prier, et c'est avec joie que nous saluons l'initiative épiscopale qui demande à cette heure des prières extraordinaires.

LA MORT DU R. P. ALFRED MARIAGE

Nous avons la douleur de recevoir de Rome la dépêche suivante :

Le R. P. Alfred Mariage s'est endormi, ce matin, dans le Seigneur avec des sentiments de foi et d'espérance admirables. Il a fait de touchants adieux à la Congrégation et aux Missions d'Orient, dont il était le supérieur très aimé. Il était âgé de 44 ans seulement.

Il était universellement estimé à cause de son dévouement de véritable apôtre, de sa piété profonde, de sa remarquable intelligence et de ses rares qualités d'administrateur.

Les desseins de Dieu sont insondables. Se produisant surtout à quelques jours d'intervalle du décès du T. R. P. Picard, cette mort est, pour la Congrégation de l'Assomption, une épreuve terrible. Ceux-là seuls peuvent la mesurer, qui avaient connu le R. Alfred Mariage, doué par Dieu d'un admirable ensemble de qualités intellectuelles et morales, et qui semblait, par suite, vu son âge encore peu avancé, appelé à rendre de si grands services.

C'est, en particulier pour l'Orient, une perte pour ainsi dire irréparable.

Que nos lecteurs aient une prière cordiale pour le défunt, pour les œuvres d'Orient si dignes de leur sympathie, et pour la famille religieuse de l'Assomption, à laquelle, malgré les ruptures imposées par la persécution, la famille de la *Croix* reste unie de cœur.

LES SÉCULARISATIONS

De divers côtés, il nous revient que le gouvernement cherche à se faire une arme de la formule qui a été publiée par les journaux au sujet des sécularisations. Il prétend que cette formule même prouve que les sécularisations ne sont pas effectives.

Nous l'avons dit et nous le répétons, cette formule est une *instruction qui concerne les religieux dispersés* et n'est pas spéciale au cas actuel. Elle est donnée d'une manière générale pour tous les temps et tous les pays où les sujets des Congrégations, tout en demeurant religieux, sont obligés de se disperser.

Mais en dehors de ces instructions, il y a toujours eu et il y a actuellement *des sécularisations proprement dites*, défiant les sujets de leurs liens envers la Congrégation et les plaçant dans une situation telle que le gouvernement lui-même ne peut plus les considérer comme religieux.

—o—

Nous avons dit aussi et prouvé que les Frères et les Sœurs ont légalement le droit de se séculariser sur place. Nous comprenons et nous ne pouvons qu'approuver s'ils le jugent à propos, qu'en se sécularisant, ils changent de localité, pour se prêter à des combinaisons administratives qui semblent sauvegarder l'avenir des établissements. Mais nous répétons que le droit de se séculariser sur place est réel.

Une preuve que nous n'avons pas encore fournie et que nous tenons à ajouter, c'est qu'en maintes circonstances, autrefois, le gouvernement faisait continuer sur place l'enseignement aux rares religieux qui avaient la faiblesse, obéissant à ses suggestions, d'abandonner leur Congrégation.

Ce qu'on fait par suggestion de gouvernement, ne peut-on pas le faire spontanément ?

LA QUESTION DE LOURDES

Nous avons publié avant-hier la note communiquée à la presse à la suite de l'entrevue des délégués de Lourdes et du département des Hautes-Pyrénées avec M. Combes.

Depuis lors, nous avons eu l'occasion d'avoir des renseignements détaillés sur cette entrevue qui fournit la matière d'articles enflammés aux journaux sectaires : ils ne peuvent supporter que des chapelles se fermant, Lourdes puisse rester ouvert. Si c'était une Loge maçonnique, on demanderait de faire déclarer la basilique édifice d'utilité publique. Mais un pèlerinage !.... ils ne peuvent en dormir.

Le *Temps*, les *Débats*, se contentent de plaisanter, et le font du reste avec humour. « M. Combes, dit le *Temps*, déclarait un jour fièrement, à la tribune : Je n'irai pas à Canossa. Et la majorité l'acclama. Il est allé beaucoup plus loin. Le voilà devant la grotte. »

Pour nous, nous prenons simplement bonne note des déclarations de M. Combes. Les sentiments qui l'ont fait agir ne sont pas très élevés. Il reconnaît que la cessation du pèlerinage serait la ruine du pays. Il avoue que cette mesure pourrait avoir une répercussion sur les votes futurs dans cette région. Mais, quoi qu'il en soit des motifs de la parole donnée par lui, il résulte de son entretien officiel avec la délégation qu'il tient à laisser la justice régler la question de la propriété de la grotte et des immeubles. Comme il est de toute certitude qu'ils font partie de la mense épiscopale, le pèlerinage paraît devoir être maintenu.

Que l'on continue donc sans crainte à préparer comme par le passé les trains de pèlerins. Le pèlerinage national, lui aussi, aura lieu comme d'habitude au mois d'août.

A moins que M. Combes ne manque à sa parole..... Cela lui est arrivé d'autres fois, mais les raisons qui l'ont fait agir sont politiquement trop sérieuses pour ne pas espérer.

Allons donc à Lourdes, comme les années précédentes, prier pour la France.

—o—

Mais, à ce sujet, il est impossible de ne pas faire une réflexion. L'un de nos amis la formule en ces termes un peu vifs, mais trop mérités :

« Nous avons vu tous les Pédebidou des Hautes-Pyrénées, après avoir voté les lois sectaires de spoliation, de vol et de persécution, venir supplier l'apostat de ne pas les appliquer au département qu'ils représentent.

» Il n'y a pas à dire, ces Pédebidou apparaissent bassement hypocrites. D'ailleurs, un organe quasi-officiel nous avoue que la majorité de M. Combes est composée tout entière de Pédebidou.

» Chaque fois, dit-il, qu'il faudra fermer une école ou un couvent, M. Combes aura à écarter les supplications du député et du sénateur qui, pour ménager les intérêts des fournisseurs des maisons religieuses, viendront, quoique républicains, implorer les ministres républicains en faveur des moines.

» Il ne faut pas du reste se faire la moindre illusion sur la sincérité de ces démarches. Elles n'ont qu'un but : tromper les électeurs. Nous avons voté avec le ministère, diront-ils aux uns; nous avons tout fait pour conserver vos Frères, vos Sœurs, vos pèlerinages, diront-ils aux autres. Tout cela est pure comédie et tartuferie.

» Il faut siffler les comédiens, et désormais les catholiques, qu'on a si indignement trompés, devront se souvenir du devoir de voter pour les candidats qui, par leurs votes passés, ont prouvé la sincérité de leur amour pour la liberté. »

INDEMNITES CONCORDATAIRES SUPPRIMÉES

M. Combes vient de supprimer les indemnités concordataires des curés de Vercoiran (Drôme) et du Pin-Saint-Denis (Charente-Inférieure), celui-ci pour avoir fait prêcher dans son église deux Rédemptoristes.

Gazette

AU MARIAGE DU DAUPHIN

Donc, hier, la mairie du XIIe arrondissement de Paris avait été transformée en palais luxueux : des banderoles, des tentures aux glands d'or, des portes triomphales à l'extérieur; d'épais tapis, des plantes rares à l'intérieur. Voisins et passants se demandaient pour quel demi-dieu on avait exhibé à profusion les soies, les ors et les astragales.

Scandalisés de tant d'ignorance, les gens de service à la mairie daignèrent apprendre au vulgaire qu'en ce jour et en ce lieu le dauphin Trouillot, fils du prince jacobin de ce nom, civilement se mariait.

Il fallait au grotesque de ce décor une cérémonie grotesque. Le citoyen Pantz, qui pontifiait laïquement en qualité de maire, a été grotesque à point et même suffisamment grossier.

Devant Mme Emile Loubet et d'autres personnes de qualité qui s'étaient crues obligées de sacrifier à un devoir douteux de politesse en assistant à cette formalité, le citoyen Pantz n'a pas craint de faire une sortie aussi violente qu'incongrue contre l'éducation chrétienne que M. Loubet fait donner à ses enfants et que presque tous les assistants ont reçue, y compris M. Trouillot père, qui doit à la charité des Jésuites de connaître un peu d'orthographe.

L'allusion a spécialement paru sans doute délicate à la jeune fille qui fut élevée dans un couvent.

Les seigneurs jacobins ont décidément aussi peu de cœur que d'esprit, et leurs domestiques tels le citoyen Pantz ont trop peu de tenue.

L'APOSTAT MYSTIFIÉ

On commence à traiter le monomane de la place Beauvau comme les méchants garnements traitent les pauvres déséquilibrés. On s'amuse à ses dépens.

Il y a quelques jours, le préfet des Deux-Sèvres recevait un télégramme courroucé du ministre de l'Intérieur lui reprochant de ne lui avoir pas signalé une Congrégation établie à Niort, rue de Strasbourg (il précisait le numéro) et comprenant une supérieure, une première assistante, une maîtresse des novices et cinq novices.

Le préfet transmit au commissaire de police avec ordre d'informer. Celui-ci s'en alla avec un agent de police à l'adresse indiquée et là l'agent lui dit : « Mais c'est la maison de Mme de...! » On ne perquisitionna pas, mais néanmoins tout finit par s'éclaircir; cette dame, veuve fort honorable, demeure avec ses deux sœurs célibataires et ses cinq filles, d'où la teneur du télégramme.

On a tort toutefois de rire en pareille matière.

Dans l'état d'esprit où se trouve M. Combes, rien ne prouve qu'il ne lancera pas sur cette paisible famille ses juges d'instruction.

Il fait poursuivre dans des conditions plus bizarres encore, lisez plutôt l'histoire suivante :

DISPERSEZ-VOUS, MONSIEUR

On écrit au *Mémorial des Pyrénées* :

Il paraît que M. Clerch, commissaire spécial de Biarritz, s'est présenté à Hendaye au domaine d'Abbadie, qui appartient à l'Institut de France. Là, cet Institut a délégué un savant ecclésiastique, M. l'abbé Verschaffel, pour suivre les observations scientifiques que le testament de M. Antoine d'Abbadie exige du légataire.

M. Clerch aurait déclaré à cet ecclésiastique que sa qualité d'Oratorien lui imposait d'être dissous.

M. l'abbé Verschaffel avait répondu avec étonnement à l'envoyé spécial qu'il habitait seul cette demeure, qu'il n'était pas Oratorien et n'avait pas de supérieur.

Mais un commissaire ne s'embarrasse de rien, et il aurait accusé triomphalement M. l'abbé Verschaffel d'être son propre supérieur et de former conséquemment une Congrégation.

ÉCHEC A EDGAR

On se souvient que les journaux ministériels avaient annoncé que M. Jacquemont, commissaire central à Grenoble, avait été mis en congé comme soupçonné de sympathie pour le journaliste Besson, l'accusateur de M. Edgar Combes dans le chantage contre les Chartreux.

Or, hier soir, le Conseil municipal de Grenoble a voté, à l'unanimité, une adresse au président du Conseil pour lui demander, au nom de la population, le maintien de M. Jacquemont comme chef de la police municipale.

Nous ignorons ce que vaut M. Jacquemont; mais en dehors de toute autre considération il est certain que cette démarche des conseillers municipaux grenoblois en faveur d'un commissaire frappé par Combes père pour venger Combes fils est significative.

LES ASTÉROIDES PERDUS

Vraiment, vous ne saviez pas que l'on perdait chaque année des tas d'astéroïdes ?

A quoi pouvez-vous donc occuper vos loisirs ? Probablement de préférence à la recherche des champignons !

Eh bien, vous allez pouvoir varier vos plaisirs et faire d'énormes provisions d'astéroïdes.

L'Académie des sciences étudie, en effet, en ce moment une méthode savante et ingénieuse pour retrouver les astéroïdes perdus.

Qu'en fera-t-on ? Ce n'est pas la question. On va commencer par les trouver, et on verra ensuite. En attendant, chercheur d'astéroïdes va devenir une profession à la mode.

EXHORTATION SAUGRENUE

Ces jours-ci, un jeune homme de 17 ans était trouvé pendu à un arbre dans un petit village de l'Hérault, appelé Montady.

L'histoire ne dit pas ce qui avait poussé ce malheureux à une pareille détermination, toujours est-il qu'on lui fit des funérailles purement civiles.

Or, un académicien de Montady tint à faire connaître au monde civilisé la pompe de ces funérailles, et voici un extrait de sa prose dans un journal local :

Il n'est que temps que notre cher Montady commence à secouer le joug clérical, qui pèse depuis longtemps sur lui, *et que le salutaire exemple donné par le jeune V... soit suivi par tous les républicains vraiment anticléricaux.*

Hein ! il est gentil le monsieur, d'exhorter tous les anticléricaux à suivre l'exemple du jeune homme, c'est-à-dire à se pendre et à secouer le joug en se mettant la corde au cou !

UNE

charrette de Capucins

Le fondateur de la léproserie d'Harrar — Plusieurs anciens missionnaires et un aveugle en police correctionnelle

C'est demain jeudi, à 11 heures, que comparaissent devant le tribunal correctionnel de la Seine 17 Capucins du couvent de la rue de la Santé, à Paris. C'est une belle charrette par le nombre et aussi par la qualité des inculpés.

Ils s'appellent en religion : les PP. François-Xavier de Beaumont-le-Vicomte; Eugène d'Oisy-le-Verger; Alphonse de Malbo; Césaire de Tours; Marie-Bernard Rémi de Boulzicourt; Ladislas de Vannes; Hilaire de Barenton; Antonin de Paris; Dieudonné de Saint-Jean-sur-Mayenne; Théotime de Paris; Fulgence de Goudelin; Chrysostome de Missillac; les Fr. Jérémie de Binic; Théodore de Plumelec; Aurélien de Paris; étudiants de philosophie, et Damien, Frère lai.

On sait que l'usage est, chez les Frères Mineurs Capucins, de faire suivre leur nom de religion de celui de leur origine. Dans le monde, c'étaient MM. Alexis Noueux, Louis Quix, Jean Mabit, Jean-Baptiste Potier, Alix, Désiré Jeanjot, Pierre Caudal, Etienne Boulé, Antonin Lhermitte, Jean-Marie Lainé, Léon Pau, Jacques Morice, Gustave Lechat, Félix Merceron, Henri Roussel, Adolphe Ebel et Joseph Brunier.

Le P. François-Xavier, gardien du couvent, est le fils d'un médecin bien connu dans la région de Beaumont-le-Vicomte pour les services rendus aux pauvres. Son frère, officier d'avenir, tomba sur le champ de bataille, au début de la guerre de 1870.

INFORMATIONS DU SOIR

ROME

(De notre correspondant particulier)

Le P. Alfred, mort pieusement cette nuit, n'a fait qu'une très courte maladie, durant laquelle il avait subi deux douloureuses opérations.

Sachant sa mort imminente, il a voulu jusqu'au dernier moment disposer les affaires intéressant ses œuvres d'Orient. Hier encore, il a dicté plusieurs lettres importantes.

Il fut réconforté par la bénédiction pontificale et offrit sa vie pour la France et les missions.

Son mal a été causé probablement par l'émotion des perquisitions de Paris où il se trouvait de passage, l'interrogatoire qu'il subit lorsqu'il réclama ses lettres interceptées, et les inquiétudes conçues par suite pour ses œuvres d'Orient.

B. SIENNE.

LE TSAR A ROME

Rome, 6 mai. — La confirmation officielle de la visite du Tsar à Rome est parvenue au Quirinal et à la Consulta. Elle aura lieu dans la deuxième quinzaine du mois d'octobre prochain.

On assure de bonne source que cette visite sera suivie à peu de distance de celle du président Loubet, qui viendrait rendre au roi Victor-Emmanuel III sa visite de l'été, désormais décidée à l'occasion du voyage que le roi d'Italie fera à Londres. (*Agence Nationale.*)

Nous faisons toutes nos réserves sur cette dernière nouvelle pour les raisons que nous avons déjà plusieurs fois données.

LE CHANTAGE CONTRE LES CHARTREUX

Valence, 6 mai. — M. Victor Audier, agent général de la Grande-Chartreuse, a reçu une citation de comparaître comme témoin, vendredi, devant M. de Valles, juge d'instruction à Paris.

M. Audier est la personne avec qui l'émissaire dont a parlé la *Drôme républicaine* s'est mis en communication.

BAGARRE A SAINT-POURÇAIN

Moulins, 6 mai. — Une véritable bataille s'est engagée ce matin à Saint-Pourçain devant le pensionnat des Frères Maristes entre les partisans et les adversaires des Congrégations.

Deux catholiques furent blessés, dont un très grièvement, M. Mennier, âgé de 68 ans, qui a reçu deux coups de couteau, l'un à l'aine l'autre à la tête.

Les contre-manifestants, au cri de : « Vive Combes ! » et au chant de l'*Internationale*, donnèrent l'assaut au couvent.

Ne pouvant enfoncer la porte, ils saccagèrent le café Marguet, où les amis des Frères s'étaient réfugiés pour échapper aux couteaux des assaillants.

La gendarmerie est arrivée quand tout était fini.

L'émotion est grande dans la ville et dans la région.

ADJOINTS SUSPENDUS

Brest, 6 mai. — Le préfet du Finistère vient de prendre un arrêté suspendant de leurs fonctions MM. Caradec et Glyader, adjoints au maire de Ploaré.

« A la date du 9 avril dernier, dit l'arrêté préfectoral, le commissaire spécial Thomasi a constaté que six actes de naissance, pour les mois de novembre et décembre 1902, ainsi que quinze actes de mariage sur vingt-sept n'avaient pas été transcrits sur les registres de l'état-civil. Actuellement aucun acte n'est encore inscrit sur les registres de 1903. »

LES CAPUCINS DE CARCASSONNE

Carcassonne, 6 mai. — Un huissier s'est présenté ce matin devant le couvent des Capucins afin de signifier aux religieux un mandat de comparution devant le juge d'instruction.

L'huissier a trouvé les portes closes. Et six religieux qui restent dans le couvent attendent, derrière les barricades, leur expulsion.

OBSÈQUES DU GÉNÉRAL VUILLEMOT

Aujourd'hui, à midi, ont été célébrées les obsèques du général de division Vuillemot, grand-croix de la Légion d'honneur.

Le convoi s'est formé avenue Bosquet.

Les cordons du poêle étaient tenus par les généraux Billot, Pendezec, Langlois, Riff, Orbion et Mourlan.

Le service religieux a été célébré à Saint-Pierre-du-Gros-Caillou.

L'inhumation a eu lieu au cimetière Montmartre.

LE RENDEMENT DES IMPOTS

Le produit des impôts pour le mois d'avril 1903 est supérieur aux évaluations de 17 225 000 fr. environ.

LE YACHT « AMÉLIA »

Marseille, 6 mai. — Le yacht de la reine Amélie de Portugal *Amélia* est arrivé hier soir à Marseille.

Le yacht a à son bord les deux fils de la reine âgés de 14 et 16 ans qui, sous la conduite de leurs précepteurs, partiront demain pour Lisbonne par la voie ferrée.

GUILLAUME II EN ITALIE

Rome, 6 mai. — L'empereur d'Allemagne partira de Rome pour Berlin, cette après-midi, à 3 heures, après avoir déjeuné au palais Marguerite, chez la reine-mère, avec ses deux fils.

Le roi et la reine d'Italie assisteront à ce déjeuner, ainsi que le duc de Gênes, le comte de Turin et le duc des Abruzzes.

Le départ pour la gare aura lieu du Quirinal, où l'empereur retournera après le déjeuner.

A son retour de Rome Guillaume II s'arrêtera à Donaueschingen (source du Danube), où il sera l'hôte du prince de Furstenberg.

Pour le voyage en Alsace, le programme est légèrement modifié. Au lieu de venir directement dans la capitale des pays annexés, l'empereur fera un crochet sur Carlsruhe pour saluer le couple grand-ducal. L'arrivée à Strasbourg aura lieu le 11 mai.

De Strasbourg, Guillaume se rendra à Bitche pour assister à l'inauguration du nouveau champ de tir, fixée au 14 mai.

LE VOYAGE D'EDOUARD VII

Londres, 6 mai. — La Chambre de commerce française de Londres a envoyé au roi un télégramme de remerciement pour la visite qu'il a faite en France, ajoutant l'espérance qu'elle aura un heureux résultat.

Le roi a répondu en remerciant la Chambre de commerce de son télégramme et en disant qu'il partageait son espérance.

CONTRE LES ANARCHISTES

Barcelone, 6 mai. — Le capitaine général a ordonné des poursuites contre plusieurs anarchistes qui ont attaqué le militarisme dans des discours prononcés récemment dans des réunions publiques.

LES CAISSES RURALES EN VENDÉE

On nous écrit :

Dimanche dernier, M. l'abbé Thomas, président du Groupe nantais des Caisses rurales, donnait à La Roche-sur-Yon une conférence sur les avantages et l'organisation d'une Caisse rurale. Malgré le temps très mauvais, 400 hommes environ de toutes les communes du canton étaient réunis pour l'entendre dans la salle Jeanne-d'Arc de la rue Chanzy.

La réunion, présidée par M. Bugnot, maire de Saint-André-d'Ornay, fut des plus intéressantes.

Aussi avons-nous l'espoir de voir suivi par beaucoup de communes de Vendée l'exemple donné par celles de la Roche-sur-Yon, de Saint-André-d'Ornay et du Bourg-sous-la-Roche, qui possèdent déjà leur Caisse rurale.

INSTITUTEUR FOUDROYÉ

Agen, 6 mai. — Pendant le violent orage qui a éclaté avant-hier, vers midi aux environs de Villeréal, arrondissement de Villeneuve-sur-Lot, la foudre est tombée sur la maison d'école de la commune de Bournel.

L'instituteur, M. Decamps, qui était en train de fermer les fenêtres de sa classe, a été foudroyé. Il était âgé de 36 ans, marié et père de deux jeunes enfants.

UN NOTAIRE EN PRISON

Blois, 6 mai. — M. Cointepas, gendre et premier clerc de M. Pigelot, notaire à Onzain, dont la déconfiture a ruiné de nombreux petits cultivateurs de la région, est venu se constituer prisonnier ce matin.

LA RIXE DE LA RUE VERCINGÉTORIX

Deux blessés

Ce matin, à 7 h. 30, en face le n° 219 de la rue Vercingétorix, un électricien, Léopold Manière, 29 ans, demeurant, 76, rue Demours, a tiré 4 coups de revolver sur Eugène Girou, employé des postes, demeurant rue de l'Ouest, 183. Ce dernier fut atteint par 3 projectiles.

Au moment où il essayait de désarmer son agresseur, un cinquième coup partit et Manière fut lui-même blessé à la tête.

Les deux blessés ont reçu des soins dans la maison de santé en face laquelle le drame s'est déroulé. Girou a pu regagner son domicile et Manière a été transporté à Broussais.

LES BRUITS DU MAROC

Madrid, 6 mai. — D'après une dépêche de Melilla à l'*Imparcial*, le bruit court que le prétendant aurait été assassiné dans son campement de Zelouan.

LIBRAIRIE DE LA BONNE PRESSE

NOUVEAUX TIRAGES

Encycliques de S. S. Léon XIII. t. Ier. Un vol. de 300 pages, 1 franc; port, 0 fr. 35, 4e *mille*.

Encycliques de S. S. Léon XIII, t. II. Un vol. de 300 pages, 1 franc; port, 0 fr. 35, 4e *mille*.

Encycliques de S. S. Léon XIII, t. VI. Un vol. de 300 pages, 1 franc; port, 0 fr. 35, 4e *mille*.

Les épreuves de l'Eglise, par S. G. Mgr DELAMAIRE, évêque de Périgueux. 0 fr. 65; port, 0 fr. 05, 65e *mille*.

On ne peut pas tout avoir, tract de PIERRE L'ERMITE. Le cent, 0 fr. 50 *franco*, 214e *mille*.

Encycliques sur l'Eucharistie, du 5 mai 1902. Une brochure, 0 fr. 05; port, 0 fr. 05, 6e *mille*.

5, RUE BAYARD, PARIS, VIIIe.